



SYNDICAT NATIONAL CFTC
Finances Publiques
Section du Pas de Calais



Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !



Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail

Le Comité hygiène et sécurité et condition de travail s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Brassart le 15 octobre 2012. Sous la présidence de M. SAISON, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département.

La séance a été ouverte à 14h pour être clôturée à 19h.

Etaient présents à cette réunion, outre les représentants de l'administration, les représentants du personnel, SNUI Solidaires, FO DGFIP 62, CGT Finances Publiques, CFTC DGFIP 62 ; l'Inspecteur Santé, sécurité au travail ; les Médecins de préventions, l'Assistant de prévention, Mme HEROGUER secrétaire animatrice du CHSCT

L'ordre du jour du CHSCT est le suivant :

- Approbation des Procès –verbaux des réunions du CHSCT du 13/04/12 et du 25/06/2012.
- Point sur la réunion du groupe de travail du 13/09/2012
- Solde des crédits 2012
- Rapports des Médecins de Prévention
- Présentation du guide amiante
- Bilan du DUERP 2011/2012 et campagne 2012/2013
- Point sur les travaux immobiliers
- Projets soumis à l'avis du CHSCT dans le cadre de la mise en place du programme exceptionnel en faveur de l'accessibilité de l'environnement professionnel.
- Présentation du registre santé sécurité au travail dématérialisé.

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 03 21 10 53 00 (Secrétariat R F)
<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

- 1 -

Approbation des procès verbaux

Le PV du 13 avril ne présentant aucune remarque de la part des OS a été approuvé.

Le PV du 25 juin n'a pas été approuvé, FO s'y opposant au motif que les documents ont été remis aux OS tardivement (le 3 octobre pour une réunion le 15 ...)

A noter que le PV est rédigé par la Secrétaire animatrice du CHSCT, Mme Sylvie HEROGUER, et contre signé par le Secrétaire du comité, qui avait été désigné pour une durée de 3 ans en la séance du 13 avril 2012, à savoir M. BLOTHIAUX représentant la CGT.

Point sur la réunion du groupe de travail du 13 septembre 2012

L'ordre du jour de la réunion du 13 septembre était consacré à l'examen des documents suivants :

Registres santé et sécurité au travail,

Tous les sites ayant fait des annotations depuis la dernière réunion ont été passés en revue. Les cas des trésorerie d'Hersin-Coupigny et de Lens Centre Hospitalier ont été plus longuement évoqués, les conditions de travail dans ces sites étant alarmantes.

Rapports de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail et des Médecins de Prévention

Il n'y a pas eu de nouveau rapport établi depuis la dernière réunion du groupe de travail.

Déclarations d'accidents du travail

Au nombre de quatre, ils ne peuvent provoquer d'intervention du CHSCT. Certains ont motivé des ITT.

Crédits 2012 : avancement des opérations et solde des crédits

Le solde disponible s'élève à 56 640 € : 13 680 € correspondent au solde de l'enveloppe générale et 42 960 € à la réserve républicaine devenue disponible depuis la dernière réunion du CHSCT.

Toutes les demandes complémentaires ont été examinées. Certaines, justifiées, ne seront prises en charge qu'en 2013, ne pouvant être réalisées dans les délais.

Le groupe tient à rappeler que le financement des fauteuils est subordonné obligatoirement à l'accord du Médecin de Prévention et que l'équipement électro-ménager pour la restauration ne relève pas de sa compétence.

Les conditions de travail au Centre Hospitalier de Lens, après débat, justifient qu'un budget de 4 000 € soit débloqué pour des travaux de peinture.

La pose de films anti-chaleur à Brassart a fait l'objet d'un nouveau débat, l'efficacité de ce procédé n'étant pas garantie. Le groupe de travail propose de réserver 4 000 € à titre de test sur quelques bureaux.

Il retient également la somme de 1 000 € pour le carrelage de Beuvry. Il conviendra de trouver une entreprise qui accepte de faire les travaux.

Le solde disponible s'élève à 3 467 € auquel il faut ajouter la somme de 1 485 € représentant une dotation exceptionnelle de DRH3B destinée à couvrir les charges à payer arrêtées au 31 décembre 2011, ce qui porte le total à 4 952 €. Ce solde ne permettra pas l'installation de détecteurs ioniques.

Bulletin d'information du CHSCT

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 03 21 10 53 00 (Secrétariat R F)
<http://062.cftc-tresor.fr>

Une affiche d'information de l'existence du registre santé sécurité au travail a été présentée au groupe qui a proposé quelques modifications. Les thèmes du prochain bulletin ont aussi été choisis

Solde des crédits 2012

Avant l'étude de la répartition des crédits restants, l'attention du comité est attirée sur l'état plus que déplorable des archives de la conservation des hypothèques d'Arras.

La CH d'Arras détient des archives non seulement du Pas de Calais, mais aussi du Nord.

Des photos ont été prises, démontrant un grand état de délabrement. Les archives ont été plusieurs fois inondées, non seulement par des eaux pluviales mais aussi par la rupture de canalisations d'évacuation des eaux usées...

Ces archives sont recouvertes d'une couche de poussière innommable, mais aussi par des moisissures que l'on retrouve probablement dans l'air ambiant.

Les agents qui gèrent ces archives sont saisis d'environ 150 demandes de consultation par trimestre, c'est-à-dire le nombre de manipulations de ces registres, effectuées dans des conditions de travail plus que déplorables voire dangereuses pour la santé...

Mme GARDIES nous informe d'une demande des archives départementales du Nord de transférer leurs archives sur une nouvelle plateforme à Lille. Mais avant ce transfert, les archives devront être dépoussiérées.

Mme CARON nous informe du coût prohibitif de l'intervention d'une entreprise spécialisée (entre 15 000 et 20 000€), et propose que les agents de service se chargent de ce travail.

Nous ne sommes pas d'accord sur l'intervention des agents de services. Ces agents ne sont pas corvéables à merci. En outre, le dépoussiérage serait sans effet sur les moisissures dans l'air ambiant.

Quid de l'impact de ces moisissures sur la santé des agents ?

Quid de l'évacuation des agents et de l'impact sur l'environnement ?

M. Saison demande à l'assistant de prévention, M. P. ROYEZ, de se rendre sur place et proposer très rapidement des nouveaux devis. Le Médecin de prévention propose aussi de se rendre sur place.

En attendant, les agents des archives d'Arras sont équipés de masques (anti grippe aviaire !!) et de gants.

Mme Gardiès souligne que les archives ne sont pas aux normes et qu'il faudra en tirer toutes les leçons pour l'avenir.

Il faudra prévoir des ventilations suffisantes pour ces locaux, une fois qu'ils auront été nettoyés.

Le comité n'est pas contre le fait d'apporter un complément de financement pour le dépoussiérage de ces archives, à la double condition qu'il reste du budget disponible et que le département du nord prenne à sa charge le nettoyage de ses propres archives à transférer.

Le budget du CHSCT a participé à l'achat de fauteuil ergonomique, de téléphone avec amplificateur à l'amélioration de l'éclairage sur quelques sites ; à la pose de stores. Il participera également à l'accessibilité aux handicapés de la terrasse de la cafétéria du CFP d'Arras Diderot.

Des crédits ont été mis en réserve pour le site de Lens CH, ils serviront à améliorer un peu les locaux (peintures) une fois que le propriétaire (le centre hospitalier) aura effectué les travaux inhérents à sa charge.

Rapport des médecins de prévention

Il concerne l'année 2011 et n'avait pas été présenté au précédent comité, les médecins respectant un mot d'ordre national dans le cadre de leur négociation sur leur statut. Mouvement qui avait été soutenu par toutes les O.S.

Sur un effectif d'environ 2580 agents dont 78 sous convention (CRC DRAC ANFR), et 800 exposés à un risque professionnel, ils ont effectué 493 visites annuelles des postes à risques + 9 sous convention, effectués 122 (+14 sous convention) visites quinquennales. Ils ont en outre effectué 10 visites dites de surveillance particulière.

Ils ont également la possibilité de conseiller des aménagements de poste de travail (12 proposés) ou des aménagements de conditions d'exercice (18 proposés)

Présentation du guide Amiante.

DTA : Dossier Technique Amiante

Une présentation très complète nous a été faite par l'inspecteur Santé Sécurité au travail. Ce guide va au-delà de la réglementation en vigueur sur l'amiante. Chaque bâtiment dont le permis de construire a été délivré avant le 12er juillet 1997 est soumis à cette réglementation. Chaque bâtiment doit avoir un DTA à jour de façon à ce qu'il soit possible d'identifier rapidement des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante. Ce n'est hélas pas toujours le cas.

Bilan du DUERP 2011/2012 et campagne 2012/2013

Nous n'avons pas eu connaissance de la documentation avant la réunion : un document nous a été remis pendant la séance.

S'agissant d'un document important pour la répartition du budget du CHSCT, et sachant que ce document n'aurait pu nous être représenté avant le 2ème trimestre 2013, nous avons accepté de l'examiner.

La mise à jour du DUERP 2011/2012 a débuté fin 2011 et est en cours. La date cible de clôture du document se situe mi-novembre.

A ce jour, l'examen des documents mis à jour par les responsables des unités de travail donne les résultats bruts suivants :

28.50% de risques classés A (risque intolérable)	pour mémoire 32% fin 2010
29.50% de risques classés B (risque substantiel)	pour mémoire 23% fin 2010
33.00% de risques classés C (risque tolérable)	pour mémoire 30% fin 2010
9.00 % de risques classés D (risque tolérable)	pour mémoire idem fin 2010

Même si on constate une amélioration, il reste encore des risques « intolérable » qui par nature ne devraient plus exister.. le Budget du CHSCT ne peut pas tout régler, tout arranger ! **Evaluer les risques, c'est bien mais les supprimer ce serait nettement mieux.** Il serait largement temps que la direction prenne la mesure de ce DUERP et agisse en conséquence !

L'analyse des risques par nature fait apparaître un gros pic pour les risques psychosociaux ; gageons que les nouvelles suppressions d'emploi prévues pour l'année 2013 ne pas faire baisser le niveau de ce risque, bien au contraire !

A partir de la campagne 2012/2013 un questionnaire sera à remplir par les agents, de façon individuelle ou collective.

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 03 21 10 53 00 (Secrétariat R F)
<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

- 4 -

Le DUERP servira à établir le programme annuel de prévention dont la présentation aura lieu fin mars.

Point sur les travaux immobiliers

L'ascenseur du SIP de Boulogne sur mer

C'est la société SCHINDLER qui est chargée de la remise en état de cet ascenseur, et c'est la SOCOTEC qui sera chargée des vérifications. La société SCHINDLER devrait bientôt donner le certificat permettant la remise en service.

Le restaurant administratif du CDF ARRAS Diderot

Les travaux étaient initialement prévus début février pour une livraison fin octobre... Il semblerait qu'ils aient pris du retard, puisque les agents ne pourront pas prendre leur repas correctement avant la mi novembre, dans le meilleur des cas...

La réinstallation de la Trésorerie de GUINES

Les travaux devraient être finis pour le 15 décembre et le déménagement de la Trésorerie prévu pour le 15 janvier 2013.

LE CPS Relais

Les locaux feront l'objet de travaux pendant la saison où les agents seront en renfort dans les différents postes ou services .

La salle va être agrandie pour pouvoir accueillir 3 agents supplémentaires, la climatisation va être modifiée, les revêtement de sol seront changés, l'isolation phonique sera renforcée. L'aménagement sera conforme aux normes ergonomiques relatives aux CPS.

Le chauffage du l'immeuble FOCH

Alors que le chauffage avait été rallumé dans l'immeuble Brassart, les travaux sur l'installation de chauffage central de l'immeuble Foch étaient toujours en cours.. Les agents ont travaillé dans des conditions vraiment difficiles : le thermomètre affichait 17° en plein soleil (quand il y en avait !) et derrière une fenêtre... sans soleil dans les conditions les plus courantes, il affichait 14° !

L'entreprise avait pris du retard : N'aurait il pas été plus judicieux de programmer ces travaux juste après la saison de chauffe de l'hiver dernier ?

Projet soumis à l'avis du CHSCT

ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES :

Deux demandes ont été présentées dans le cadre du programme exceptionnel mis en place par le FIPHP en faveur de l'accessibilité de l'environnement professionnel :

CDFP de Calais : aménagement de l'ascenseur existant pour permettre l'accessibilité des personnes handicapées : 52 325 €

CDFP de Calais : création d'une rampe d'accès à l'arrière du bâtiment (entrée du personnel) et de places de parking pour personnes handicapées : 53 740 €

Les membres du comité ont donné leur accord à l'unanimité.

Le registre santé et sécurité au travail dématérialisé

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 03 21 10 53 00 (Secrétariat R F)
<http://062.cftc-tresor.fr>

Ce registre dématérialisé sera accessible à partir d'Ulysse 62. l'accès peut aussi se faire via l'adresse : <http://10.62.253.118:1010>.

Il permet :

- D'améliorer les liaisons entre les agents , le CHS et la Direction par la consultation en temps réel des demandes déposées et la réponse des chefs de service et de la Direction.
- l'historisation du registre
- d'éviter les photocopies des registres pour envoi à la Direction
- d'éviter les problèmes de relecture du registre.

Plusieurs profils d'utilisateurs existent :

- la personne qui va déposer une contribution
- le chef de service
- la Direction

Vos déléguées CFTC DGFIP 62 au C HSCT

Anne Laure WAGUET
Suppléante
SIP CALAIS

Martine HENNEQUIN
Titulaire
D. D. Fi. P. (comptabilité)

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 03 21 10 53 00 (Secrétariat R F)
<http://062.cftc-tresor.fr>